

*Ambassade
de la République Centrafricaine*



Unité - Dignité - Travail

L'AMBASSEUR
EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIPOTENTIAIRE
HAUT-REPRÉSENTANT DE
LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE EN FRANCE

Paris, le **06 MARS 2015**

**MISSION DE L'AUTORITE NATIONALE
DES ELECTIONS(ANE) A PARIS**

L'Ambassade de la République Centrafricaine auprès de la République Française porte à la connaissance des Compatriotes de la Diaspora France que, dans le cadre des préparatifs des prochaines consultations référendaire et électorale, notamment l'élection du Président de la République, une mission de l'ANE séjournera en France du 25 au 28 mars 2015.

L'objectif de cette mission est de mettre en place le démembrement de l'ANE à Paris, le 28 mars 2015.

Les procédures de désignation des membres des démembrements sont ci-après rappelées :

- **Du Comité de sélection** (une sorte de collège électoral)

Chaque entité, à savoir les partis politiques, la société civile et les pouvoirs publics, désigne chacune deux (2) représentants qui constitueront ce collège ;

- **Des dossiers de candidature**

Chaque entité présente cinq (5) dossiers de candidature, soit au total quinze (15) dossiers à soumettre à l'examen du comité de sélection ;

- **De la composition du démembrement**

Le démembrement est constitué de sept (7) personnes dont au moins deux (2) femmes.

Il est donc urgemment demandé aux différentes entités sus indiquées de faire parvenir à l'Ambassade, au plus tard le 20 mars 2015, leurs propositions de candidature (curriculum vitae) en tenant compte des critères de choix, tels qu'indiqués par l'ANE dans sa note circulaire n°001 du 20 juin 2014, à savoir : compétence, connaissances et expériences dans le domaine des élections, respect du concept « genre ».

L'Ambassade compte sur le patriotisme et la mobilisation de tous les compatriotes de la Diaspora France, pour la mise en place du Démembrement de l'ANE à Paris, gage de la réussite des différents scrutins à organiser./-




Michel GBEZERA-BRIA
Ambassadeur